

ANALYSE D'ACCIDENT PAR LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

Réf : ADC

OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES

L.230-2, le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité (organisation et moyens adaptés, prévention des risques, formation, information).

PUBLIC CONCERNE

- Responsable ou chargé de sécurité,
- Référent Sécurité, Chargé d'EvRP, SDC
- Membres des CSE/CSSCT
- Encadrants

PRE-REQUIS

Savoir parler et comprendre la langue française

OBJECTIFS

- Rédiger un témoignage fidèle et efficace des circonstances d'un accident de travail.
- Maîtriser l'outil de l'arbre des causes
- Identifier les sources de dysfonctionnement et proposer des actions pour les supprimer.

CONTENU :

- ❖ **Définition du mécanisme de l'accident**
 - Définition des termes
 - Statistiques
 - Le mécanisme de l'accident,
 - Les enjeux pour la victime et l'entreprise
- ❖ **L'analyse par l'arbre des causes**
 - Les principes et définitions
 - L'utilisation
 - Les étapes de construction d'une analyse d'accident et la place de l'arbre des causes
 - Le recueil des faits et des témoignages,
 - L'analyse des faits
 - La construction de l'arbre des causes – principes
 - La construction de l'arbre des causes – modes d'élaboration
 - Exemples et exercices d'application
- ❖ **L'établissement d'un plan d'actions**
 - Les éléments à préciser
 - Les destinataires

METHODE PEDAGOGIQUE

Après une présentation des principes de l'analyse de l'AT et de la construction de l'arbre des causes, le formateur encadre des exercices de réalisation, pouvant s'appuyer sur des accidents s'étant produits dans l'entreprise.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formateur autonome

EVALUATION DE LA FORMATION

La méthode de l'évaluation s'insère tout au long de la formation.

- Vérification des acquis par des exercices pratiques.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)

MODALITES FORMATIONS

Formation inter ou intra

<u>DUREE FORMATION</u> 1 jour	<u>RECYCLAGE</u> Un recyclage est conseillé tous les 4 ans	<u>NOMBRE STAGIAIRES</u> - En intra maximum 8 personnes - En inter formation validée à partir de 4 personnes
<u>MODALITES ACCUEIL HANDICAP</u> Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.		

EGIDE ENTREPRISE Sarl : Siège Social : 48, Boulevard de la République 59120 LOOS Téléphone : 03 20 48 96 56 - Email : contact@egide-entreprise.fr Site : www.egide-entreprise.fr Sarl au Capital de 10.000,00 € RCS Lille 484 181 912 Code APE 8559A Siret 484 181 912 00037 N° de déclaration d'activité 31 59 06366 59 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat	FP ADC 01
	V.2022 – 01